

Le Bulletin Ordre des Médecins

Conseil Départemental de la Haute-Loire



Le château de Lavoûte sur Loire (photo AC)

- SOMMAIRE -

→ Éditorial	02
→ Les nouveaux équipements	03
<i>Pet scan – Robot chirurgical – Médicobus...</i>	
→ Le nouveau zonage ZIP et ZAC	07
→ La santé 43 en action	09
<i>A Vélo sans Age, La Randostache, Renfort des Médecins Retraités</i>	
→ Rappels importants	12
<i>Maîtres de Stage, Risques Sanitaires, Code de Déontologie</i>	
→ La page culturelle	14
→ Annonces	16
→ Les mouvements du Tableau	19



Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement dans votre activité de médecin pour 2026.

L'objectif de notre président national le Pr Stéphane OUSTRIC est de rétablir une position forte du médecin au centre de notre système de santé.

Nous sommes toujours dans une période de turbulences liée à un déficit démographique de médecins dans toutes les spécialités.

Même si l'horizon s'éclaircit progressivement, l'accès aux soins reste encore sous tension. Dans ce contexte nous constatons une augmentation de l'impatience des patients, de leurs exigences et parfois de leur agressivité. Nous vous incitons à nous déclarer toutes sortes d'agressions dont vous seriez les victimes, nous pouvons vous aider ou vous accompagner dans les démarches de plaintes auprès des services de gendarmerie et notre conseil national pourra agir également auprès des ministères concernés pour que le respect dû aux médecins soit défendu. Je vous rappelle **l'article 47 du code déontologie** qui permet à un médecin de se désengager de la prise en charge d'un patient dans ces circonstances, en dehors d'une situation d'urgence. (Voir en pages intérieures).

Dans cette ambiance, hélas, des tensions apparaissent aussi entre les médecins, et je rappelle à ce sujet **l'article 56 du code déontologie** qui impose à chaque médecin d'entretenir de bons rapports de confraternité. (Voir en pages intérieures).

En ce début d'année 2026 une contestation autour du nouveau plan de financement de la Sécurité Sociale risque d'aggraver la difficulté dans l'accès aux soins pour les patients... Nous espérons que les différents responsables puissent trouver un terrain d'entente. Le mot d'ordre de notre conseil National est de défendre les droits et les devoirs des médecins.

« Défendre **les droits** déontologiques et sociaux de chaque médecins à exercer légitimement son droit de grève mais, en regard, faire respecter **les devoirs déontologiques** qui incombent à chaque médecin de prévoir en amont la continuité des soins selon le cahier des charges en cours, que cela soit en ambulatoire ou en établissement public ou privé. Il ne faudrait pas créer des situations de non assistance, de rupture de soins ou de perte de chance pour les patients. »

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous redis mes sentiments les plus confraternels et amicaux.

Dr Alain CHAPON

Président CDOM43

→ Arrivée de Nouveaux Equipements :

- Le PETSCAN au Centre Hospitalier Emile Roux au Puy



MEDECINE NUCLEAIRE :

LA TOMOGRAPHIE PAR EMISSION DE POSITONS (PETSCAN)

ENFIN DISPONIBLE EN HAUTE-LOIRE



Caméra TEP-TDM numérique GE OMNI 32 (crédit : GE Healthcare)

Le **Centre d'Imagerie Nucléaire (CIN)**, membre du réseau d'imagerie **ASTERION**, est un groupe privé de Médecine Nucléaire certifié ISO 9001, implanté à Saint-Etienne, Roanne et Le Puy-en-Velay.

Le service de Haute-Loire est installé dans l'enceinte du Centre Hospitalier Emile Roux depuis 2002.

Six spécialistes en Médecine Nucléaire exercent au CIN : Drs Gremillet, Geissler, Steiner, Ruggeri, Deville et Besson.

La Médecine Nucléaire est une spécialité d'imagerie fonctionnelle devenue incontournable dans de nombreux domaines, particulièrement en Oncologie, Cardiologie et Neurologie.

Les patients de Haute-Loire avaient déjà accès aux scintigraphies dans le service du Puy-en-Velay, mais devaient aller au CIN de Saint-Etienne pour la Tomographie par Emission de Positons (TEP ou PET-scan).

Dès janvier 2026, les examens TEP pourront être faits au Puy-en-Velay.

En effet, après 8 mois de travaux, le CIN du Puy-en-Velay agrandi va pouvoir accueillir 2 appareils supplémentaires :

- outre sa gamma-caméra CZT grand champ General Electric Discovery 670 (toutes scintigraphies),
- une **caméra TEP-TDM numérique grand champ General Electric OMNI LEGEND 32**,
- une **gamma-caméra CZT General Electric Discovery 530c**, appareil dédié aux scintigraphies myocardiques.

>>> Investissement de 6,8 millions d'euros, financé par CIN / ASTERION (aucun financement public).



Caméra CZT cardiaque GE Discovery 530c
(crédit : GE Healthcare)

La caméra TEP-TDM permettra de faire au Puy-en-Velay de nombreuses explorations grâce à divers radiotraceurs :

- **¹⁸F-DG** : diagnostic et suivi en oncologie, maladies inflammatoires et infectieuses, neurologie (démences),
- **¹⁸F-CHOLINE** : recherche d'adénome parathyroïdien, carcinomes hépato-cellulaires,
- **¹⁸F-DOPA** : diagnostic des syndromes parkinsoniens, exploration de tumeurs neuroendocrines,
- **¹⁸F-PSMA** : bilan d'extension et suivi des carcinomes prostatiques.

Grâce à la haute technologie de la caméra choisie, les examens corps entier dureront moins de 10 minutes, améliorant ainsi le confort des patients et assurant sur le long terme l'accès aux examens avec des délais de rendez-vous courts.

La gamma-caméra CZT cardiaque permettra de répondre à la forte demande en scintigraphie myocardique, examen non invasif de référence dans l'exploration de la maladie coronaire.

Avec à ces nouveaux équipements, le CIN complète l'offre globale d'imagerie en Haute-Loire permettant aux patients de bénéficier de tous les examens diagnostics : radiographies, échographie, radiologie interventionnelle, scanner, IRM, coronarographie, scintigraphies et PET-scan.

Pour plus d'informations : www.cinse.com

▪ **le robot chirurgical DA VINCI X à la clinique Bon Secours du Puy**



La clinique Bon Secours au Puy vient d'investir dans l'achat d'un robot chirurgical de type "Da Vinci X".

Il s'agit d'une technologie de pointe encore peu développée en France.

Grâce à ce nouveau dispositif, les praticiens installés derrière leur console, auront un geste chirurgical plus précis et plus sûr. Ce robot va être utilisé dans des interventions aussi courantes que l'ablation de la prostate ou de tumeurs rénales, en laissant le rein en place.

Une des premières au Puy-en-Velay

Ce robot chirurgical est seulement présent dans de gros établissements de santé de grandes métropoles françaises. L'acquisition de ce robot chirurgical fait donc du Puy-en-Velay une des premières métropoles de petite taille à disposer de cet appareil de haute technicité. La clinique Bon Secours devient ainsi le 3^{ème} établissement à en disposer en Auvergne (et le 1^{er} hors de Clermont-Ferrand) et le 14^{ème} en Auvergne-Rhône-Alpes.



article et photos « mairie du Puy »

Actuellement ciblé sur l'urologie et plus particulièrement sur le traitement chirurgical du cancer de la prostate et le cancer du rein, à court terme, la plateforme robotique pourra être proposée à d'autres spécialités, en particulier la chirurgie gynécologique, la chirurgie bariatrique, la chirurgie digestive. Le robot est contrôlé à distance par les mains du chirurgien à l'aide de télémanipulateurs et de caméras qui permettent une vision en trois dimensions et autorisent des mouvements de rotation impossibles à effectuer en coelioscopie classique.

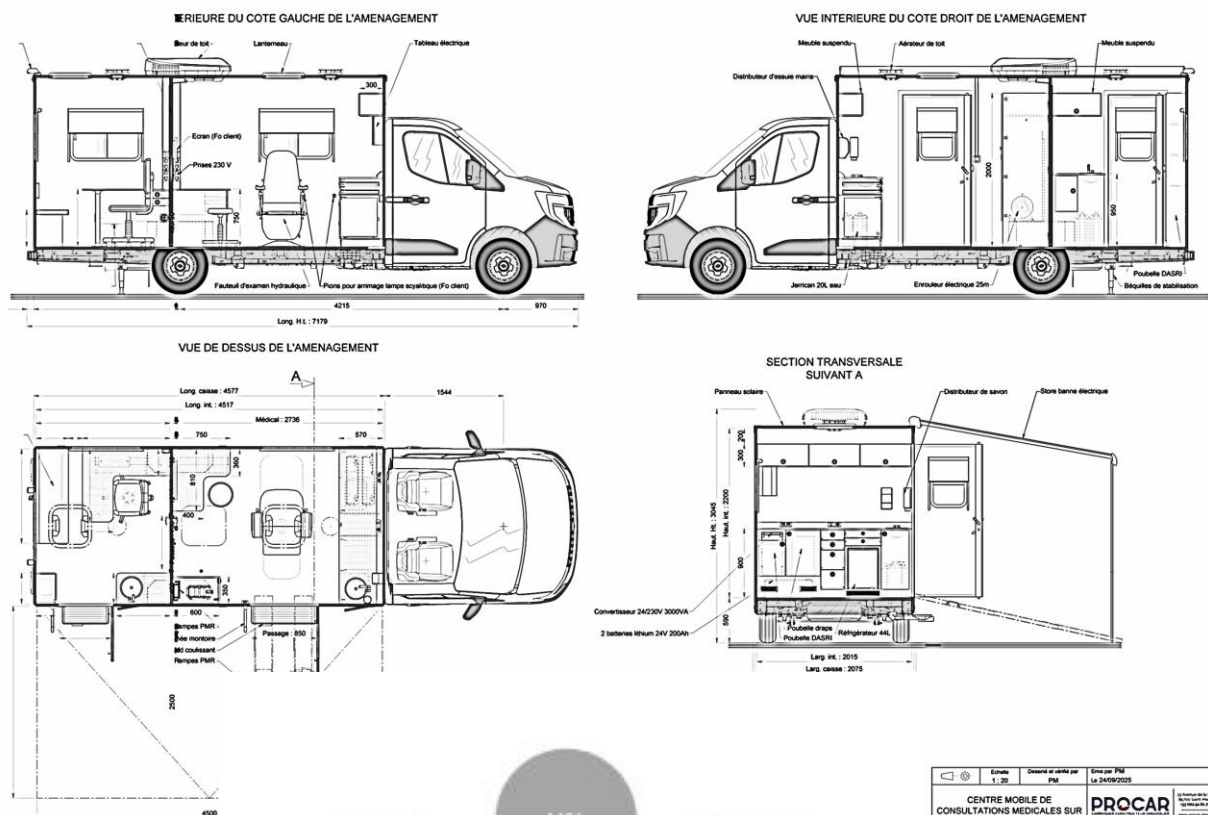
■ Le Médicobus

Ce dispositif mobile de consultation sera un moyen supplémentaire de lutter contre les déserts médicaux. Il devrait entrer en service dans le courant de l'année 2026. Le projet est porté par la CPTS Velay Sud. (Dr Roland RABEYRIN)

Il assurera des consultations de médecine générale sur les communes de Costaros, de Landos et de Pradelles une journée par semaine.

Voici la maquette et le détail des partenaires :

- Avantage du système : consultations sur place
- Inconvénients : Le véhicule doit disposer à proximité d'un branchement électrique et d'un local salle d'attente. La continuité des soins doit être organisée avec les médecins présents sur le secteur.



Les partenaires médicobus

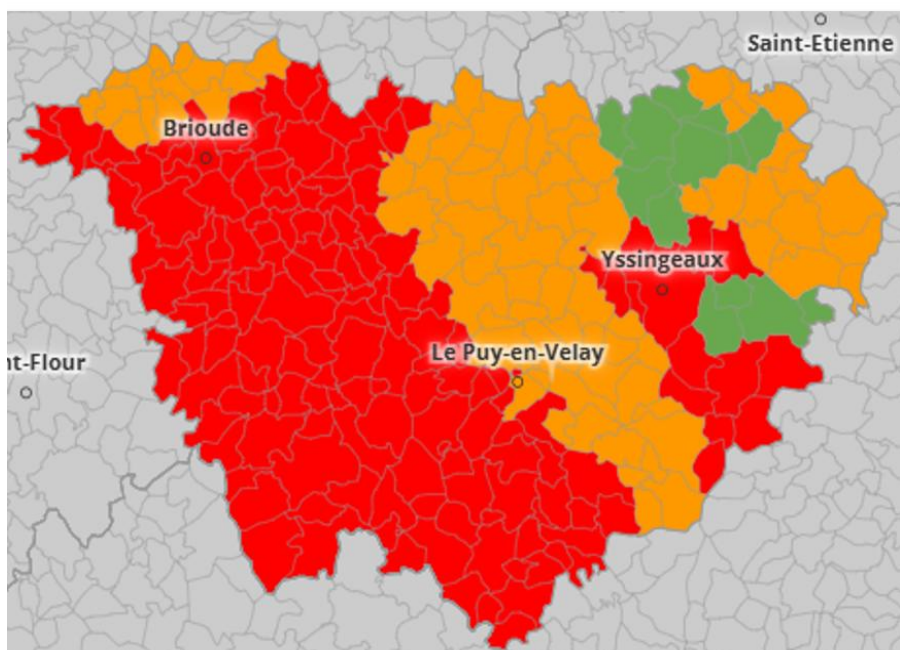
	TOTAL pour 3 ans	Poste de recettes	Etat d'avancement
ARS	304 037 €	Subvention permettant le financement des charges de personnel coordinateur et assistant médical + acquisition du petit matériel de diagnostic et de protection, le matériel informatique et connectivité.	Ok sur le plan administratif (convention signée)
MSA	19 500 €	Subvention permettant notamment le financement des frais de carburant et d'assurance du véhicule	Envoi de la convention à la CPTS Velay Sud à intervenir suite à la validation de la subvention en septembre
Crédit Agricole	2 500 €	Aide financière pour l'achat de matériel de soins	Validation de la participation financière pour achat de petit matériel de soins après envoi AAP. Factures à faire parvenir d'ici fin d'année 2025.
CPAM	10 000 €	Participation aux dépenses liées à la location du véhicule	Convention en cours, manque la date et signature CPTS
CPTS Velay Sud	31 760 €	Coordination des équipes intervenantes, participation aux dépenses de fonctionnement correspondant à la location du véhicule (en phase 1 du projet), mise à disposition des locaux de la CPTS pour stockage et lieu de travail du coordinateur.	Dès que connaissance de la date précise de livraison : lancement du processus de recrutement et resollicitation des médecins + validation de la commande du véhicule de location
Communes (Landos, Costaros et Pradelles)		Mise à disposition des salles et branchements électriques les jours de passage du Médicobus	Commandes de matériels Les communes sont prêtes et attendent des précisions quant aux dates de passage. 1-2 mois avant le démarrage, pré-consultation des communes pour tenir compte des derniers aspects techniques et de la présence médicale.
Région Auvergne Rhône Alpes		Subvention de 80% du montant HT pour l'achat du véhicule (demande en cours d'instruction)	Dossier déposé, en cours d'instruction avec prévision de passage en CP Région de février 2026 sur la base de 80% de subvention régionale dans le cadre du Pacte. Demande complémentaire pour que l'ensemble des cofinancements soient intégrés.
Département de la Haute-Loire	160 000 € TTC	Achat du véhicule (autofinancement à 20% du montant HT) et mise à disposition de celui-ci à la CPTS, mise à disposition d'un emplacement de stationnement avec branchement électrique lorsque le Médicobus n'est pas en fonctionnement et prise en charge de l'entretien du Médicobus (hors location)	Emplacement, boîte à clé, télécommande portail etc prêts, convention de subvention en nature validée en AD, sera transmise pour signature. Relance de l'UGAP en cours pour avoir de la visibilité sur la date de livraison

→ Le nouveau zonage ZIP et ZAC au 01/01/2026

L'identification des zones sous-denses permet d'allouer aux médecins libéraux les aides à l'installation de la part de l'ARS, de l'assurance maladie ou encore des collectivités territoriales, là où la situation le nécessite, au regard de l'offre médicale et des besoins de soins des habitants.

Chaque Territoire de Vie Santé (TVS) est classé dans une des trois catégories de zones ce qui permet de graduer le niveau d'accès aux soins et ainsi déterminer le type d'aides financières qui pourront être accordées :

HAUTE-LOIRE



3 TVS HZ (hors zonage)

- Monistrol-sur-Loire
- Saint-Didier-en-Velay
- Tence

8 TVS ZAC

- Craponne-sur-Arzon
- Le Puy-en-Velay (Commune)
- Retournac
- Sainte-Sigolène
- Brives-Charensac
- Saint-Julien-Chapteuil
- Aurec-sur-Loire
- Dunières

6 TVS ZIP

- Saugues
- Brioude
- Langeac
- Le Chambon-sur-Lignon
- Yssingeaux
- Le Puy-en-Velay (hors Commune)

- **Les ZIP zones d'intérêt prioritaires** qui représentent les territoires les plus durement confrontés au manque de médecin et sont éligibles à l'ensemble des aides de l'ARS et de l'assurance maladie
- **Les ZAC zones d'action complémentaires** moins impactées par le manque de médecins mais où des moyens doivent être mis en œuvre pour éviter que la situation ne se détériore.
- **Les HZ zones hors zonage** cela concerne les zones qui ne sont ni ZIP ni ZAC et qui ne sont pas éligibles à diverses aides financières à l'installation et au maintien dans ces zones.

Le classement relatif des territoires de la région a été défini à partir d'une méthodologie adaptée aux spécificités locales, en prenant en compte des multiples indicateurs comme l'accessibilité potentielle localisée (APL, indicateur de référence zonage), la densité de médecins généralistes, la part de médecins âgés de plus de 60 ans, la part de médecins à exercice particulier (MEP), la présence de structure d'exercice regroupé, la part de population âgée de plus de 75 ans, la part de la population en affection de longue durée (ALD) ou encore la part de la population n'ayant pas de médecin traitant.

La concertation a été réalisée au niveau régional avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé URPS Médecins, l'Assurance maladie, le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins et la conférence Régionale de Santé et de l'autonomie (CRSA).

Les concertations ont été organisées dans chaque département avec les acteurs : professionnels de santé, élus, préfetures, caisses primaires d'assurance maladie et conseil territoriaux de santé.

Important : La déclaration du zonage du cabinet principal devra être validée ou renseignée par le médecin, mais dans 80% des cas le zonage sera prérempli et le médecin devra confirmer ou corriger. Si ce n'est pas le médecin devra compléter manuellement... zone ZIP : cartosanté.fr - zone QPV : Sig-Ville.

Valorisation de l'activité en zones sous-denses (dans le cadre de la convention 2024-2029) : Mesures démographiques complémentaires aux majorations du forfait médecin traitant

Médecins primo-installés en ZIP.....10 000 € d'aide à l'installation
 Médecins primo-installés en ZAC.....5 000 € d'aide à l'installation
 Création d'un cabinet secondaire en ZIP.....3 000 €
 Consultations avancées en ZIP..... 200 € par demi-journée



Les aides disponibles selon la classification des territoires par le zonage

Aides ou dispositifs applicables en zones sous denses		ZIP	ZAC
Aides conventionnelles (cf. nouvelle convention médicale au 01/01/2026)	L. 162-14-1 et L. 162-32-1 du code de la sécurité sociale	X	X
Rémunération de l'examen de certificat de décès	b du 2° de l'article D. 162-30 du code de la sécurité sociale	X	X
Aide au financement des cotisations sociales (pour les jeunes médecins installés dans un délai de 3 ans après l'obtention de leur diplôme en ZIP uniquement en secteur 1 et secteur 2 OPTAM)	L. 162-5-19 code de la sécurité sociale	X	
Contrat d'engagement de service public en études médicales	L. 632-6 du code de l'éducation	X	X
Aides des collectivités territoriales	L. 1511-8 du code général des collectivités territoriales	X	X
Exonération partielle des revenus tirés de la permanence des soins ambulatoires (PDSA)	151 ter du code général des impôts	X	
Contrat de début d'exercice réservé aux seuls remplaçants depuis 2024	L. 1435-4-2 du CSP	X	X
Contrat médecin/établissement public de santé	L. 1435-5-1 du CSP	X	X
Contrat médecin/établissement de santé privé d'intérêt collectif	L. 1435-5-2 du CSP	X	X
Contrat médecin/centre de santé	L. 1435-5-3 du CSP	X	X
Contrat médecin/organisme de mutualité	L. 1435-5-4 du CSP	X	X
Cumul emploi-retraite Arrêté du 22 décembre 2017 modifié fixant le seuil d'affiliation au régime des prestations complémentaires de vieillesse des médecins libéraux prévu à l'article L. 645-1 du code de la sécurité sociale. Décret du 3 août 2025 fixant le plafond à 70 000€		X	X
Décret n°2018-213 du 28 mars 2018 relatif à l'inscription universitaire des personnes ayant validé la formation du résidanat et n'ayant pas soutenu leur thèse		X	X
Indemnité forfaitaire d'hébergement versée aux étudiants de troisième cycle des études de médecine, odontologie et de pharmacie	9° de l'article R. 6153-10 du CSP	X	X
Indemnité forfaitaire d'hébergement pour les étudiants en deuxième cycle des études de médecine	3° de l'article D. 6153-58-1 du CSP	X	X
Mesure « 400 postes supplémentaires de médecins généralistes dans les territoires prioritaires » (applicable également dans les QPV)		X	
Assistants spécialistes temps partagé ville/hôpital (applicable également dans les QPV)		X	X
Exonération fiscale de cotisation fiscale des entreprises (CFE) pour les cabinets secondaires	2° de l'article L. 1464 D du code général des impôts	X	X
Aide au financement d'un poste d'assistant médical (1,5 à 2 ETP sous certaines conditions)	convention médicale 2024	X	

→ La SANTE en Action :

- « **Le droit au vent dans les cheveux** », telle est la devise d'« **A vélo sans âge** ».
(Article et photos : Dr Patrick BERTRAND)



Créée au Danemark en 2012, cette entité est devenue internationale. Et en 2015, AVSA est devenue française, association loi 1901 et a essaimé des antennes dans tout le pays (à l'heure actuelle, il en existe 67).

« A vélo sans âge - Coubon » est née en décembre 2022, à l'initiative de Patrick Bertrand, médecin généraliste à la retraite, mais installé à Coubon pendant plus de 30 ans. Il a été immédiatement soutenu par les membres du Groupe Cyclo de Coubon dont il fait partie.

L'antenne de Coubon fonctionne comme une association avec deux co-responsables et un trésorier. Elle se doit, par contre, de respecter le règlement intérieur proposé à toutes les antennes de France et transmettre son bilan financier au siège national en fin d'année.

Nous nous adressons aux personnes qui présentent des difficultés à la mobilisation. Celles-ci peuvent engendrer un isolement, source de troubles psychologiques. Nous avons deux triporteurs électriques qui nous permettent d'effectuer des promenades avec deux personnes par véhicule.

Ces balades se font à un rythme lent, sur des parcours plats et sans danger. C'est un moment d'échange entre les passagers et le pilote ainsi que les accompagnateurs à vélo ou à pied qui assurent également la sécurité.

Nous faisons de nombreux arrêts pour profiter du paysage et évoquer des souvenirs. Faire preuve d'attention, de générosité, de gentillesse avec les personnes âgées est l'essence même de notre action.

Les promenades s'effectuent dans des lieux sécurisés où la circulation automobile est absente : le jardin Henri Vinay, le jardin Pomarat, les rives de la Borne et de la Loire à Brives-Charensac, la Galoche à Lavoûte/Loire. Nous



imaginons d'autres voies adaptées pour l'année prochaine. Nos deux triporteurs sont transportés sur une remorque aux endroits de promenades prévus.

Nous sommes sollicités par de nombreux ehpad, même au-delà du bassin du Puy.

Ce fonctionnement nécessite la présence de nombreux bénévoles et une organisation planifiée.

Notre association bénéficie de la collaboration de personnes dévouées, qui donne une partie de leur temps libre au service des personnes âgées.

Le bonheur que nous apportons à nos anciens, bien visible par leur sourire et la satisfaction qu'ils nous signifient, est extrêmement gratifiant pour celles et ceux qui participent aux balades. Nous créons des liens avec eux ; nous leur permettons de reprendre pied, même modestement, dans la société dont ils sont éloignés dans leur lieu de vie.



La convivialité est le moteur de notre association, convivialité entre nous mais aussi avec nos passagers. Chaque après-midi de balade se termine par un goûter pendant lequel nos échanges continuent dans la bonne humeur.

Nous sommes attentifs également au bien-être de nos bénévoles afin d'éviter la lassitude et l'épuisement. Il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant de participants aux sorties, au minimum 4 personnes. Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux volontaires pour l'accompagnement mais aussi pour le pilotage qui reste très facile (nous assurons une séance de formation à la demande).

Les coordonnées de l'association

« A vélo sans âge »

Patrick Bertrand - 19, rue des baronnies - Volhac - 43700 COUBON

coubon@avelosansage.fr

06 07 40 21 57

La Randostache : D' UN VOLCAN, UNE MOUSTACHE, UN MOUVEMENT

- **Randostache à Allègre** : L'Association créée en 2024, avec comme partenaires la CPAM 43, la fédération Française de randonnée de la Haute-Loire et le service d'urologie de la Clinique Bon Secours, a organisé une nouvelle journée de randonnées le dimanche 9/11/2025, pour sensibiliser aux cancers masculins (prostate, testicules) et la santé mentale. Les fonds récoltés sont reversés à la Ligue contre le cancer.



*Dr Jacques Largeron – Urologue et les déléguées de la CPAM :
Mme Pharisier – Mme Moury – Mme Garino*

La prévention masculine prend la route des volcans. Sous le regard bienveillant du Mont-Bar, ce volcan en forme de moustache, symbole devenu manifeste, la Randostache a vécu sa deuxième édition le dimanche 9 novembre 2025 à Allègre.



*Dr Nadine Dessimond - CDOM43
Dr Jacques Largeron - Urologue
Dr Alain Chapon - CDOM43
Et Mme Charlotte Moury - CPAM*

Ce n'est pas une randonnée de plus. C'est une marche collective pour la santé des hommes, un appel à parler **prévention** autrement, sans tabou, sans moralisme, mais avec humour, courage et bienveillance.



*Dr Marlène Guandalino - Urologue
Dr Pierre Gayrel – Urologue
Dr Nadine DESSIMOND MG - Polignac CDOM43*

Née dans la lignée du **mouvement Movember**, la Randostache revendique une version à la française : ancrée, joyeuse et accessible à tous. Parce qu'ici, la santé n'est pas un concept abstrait : elle se vit, se partage, se transmet, au rythme des pas et des rencontres.

**Le but est le dépistage du cancer de la prostate
(le plus fréquent chez l'homme)
et du cancer du testicule.**

■ Le renfort des médecins retraités :

Deux centres de soins en Haute-Loire fonctionnent grâce à l'intervention de **médecins retraités** :

- Le centre de soins du CHAMBON sur LIGNON depuis plusieurs années, d'abord avec le Dr Bernard DESCOURS puis avec le Dr Christian REYNAUD, puis le Dr Pierre DUCARRE (qui vient de terminer son engagement) et enfin le Dr PREBET. Chaque médecin choisit le temps qu'il consacre à des consultations (une journée ou deux journées en général.) Un renfort de l'équipe est arrivé avec Mme le Dr CELIER non retraitée qui exerce à temps plein. Tous sont salariés par le centre de santé.
- Le Centre de soins de COSTAROS depuis plus d'un an fonctionne avec le Dr Jean BUGE (exercice libéral) et le Dr Jean-Paul EYMARD (exercice salarié). Mme le Dr Brigitte FALAISE a exercé dans les deux structures mais, à présent elle exerce seulement au sein du Centre Hospitalier Sainte Marie.

→ Rappels :



IMPORTANT :

En cas d'alerte sanitaire, risque pour la santé publique,
vol d'ordonnancier, falsifications d'ordonnances...

Appeler l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

PROFESSIONNELS, POUR SIGNALER 24H/24 A L'ARS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
UN RISQUE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

0 810 22 42 62 – ars69-alerte@ars.sante.fr – 04 72 34 41 27

Médecins, nous avons besoin de vous !

Avec l'arrivée de la 4^{ème} année d'internat, il faudra plus de Médecins maîtres de stage Universitaires (MSU). Vous pouvez accueillir un ou plusieurs stagiaires à différentes étapes de leur cursus...

Transmettez votre savoir-faire... formez votre futur remplaçant... préparez votre succession...

Pour plus d'informations, consultez le portail d'accompagnement des professionnels de santé PAPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr

Devenez maître de stage universitaire !

VALORISEZ
VOTRE EXPÉRIENCE
ET ENRICHISSEZ
VOTRE PRATIQUE

94 %
des médecins
recommandent
la maîtrise de
stage à leurs
confrères

- Transmettez votre savoir-faire
- Participez à la formation de vos futurs remplaçants
- Devenez membre d'une équipe universitaire !

D'ici 2026, 30 % d'internes supplémentaires devront être formés. Déjà 1 804 MSU sont agréés en Auvergne-Rhône-Alpes.



Délégués départementaux :

Dr Frédéric TESSIERES (frederic.tessieres@uca.fr)

Dr Philippe SARROU (philippe.sarro@wanadoo.fr)

Rappel du code de déontologie

Article 47 « continuité des soins » Article R. 4127-47 du code de la santé publique

Quelque soient les circonstances, la continuité des soins doit être assurée. Hors le cas d'urgence est celui où il manquerait à ses devoirs d'humanité, un médecin a le droit de refuser ces soins pour des raisons professionnelles ou personnelles. S'il se dégage de sa mission, il doit alors en avertir le patient et transmettre au médecin désigné par celui-ci, les informations utiles à la poursuite des soins.

L'échange de consentements entre le médecin et son patient constitue juridiquement le contrat de soins. Il suppose une double liberté : pour le patient, le libre choix de son médecin, pour ce dernier, la possibilité de se dégager de ce contrat.

Le patient peut à tout moment rompre cet échange de consentements sans préavis ni explications. Au contraire, le dégageant du médecin nécessite une triple condition préalable :

- Il ne doit pas ou plus y avoir d'urgence ;
- Il doit informer sans délai le patient de son refus ou de son impossibilité à continuer à le prendre en charge ;
- Il doit prendre toutes dispositions pour que soit assurée la continuité des soins, avec notamment transmission de toutes les informations nécessaires à un autre médecin désigné par le patient.

Article 56 « confraternité » Article R. 4127-56 du code de la santé publique

Les médecins doivent entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité.

Un médecin qui a un différend avec un confrère doit rechercher une conciliation, au besoin par l'intermédiaire du conseil départemental de l'ordre.

Les médecins se doivent assistance dans l'adversité.

Ainsi, le corps médical doit vivre dans la confraternité. Il est uni par un état d'esprit commun, celui d'une profession de responsabilité et d'action, par une formation intellectuelle particulière, alliant science et humanisme.

Les origines des désaccords entre médecins sont multiples. Ils peuvent, du fait de leur importance, être portés devant les juridictions disciplinaires, voir civiles ou administratives.

Le conseil départemental de l'ordre constitue, par essence, l'intermédiaire privilégié entre les protagonistes d'un désaccord.

La mission dont il est chargé lui permet de rechercher une solution consensuelle qu'il aura la charge de faire avaliser sous la forme d'un procès-verbal signé par chaque partie.

En cas d'échec, le procès-verbal de non-conciliation constituera un document important pour les suites tant disciplinaires que judiciaires éventuelles.

Une visite à l'exposition Jean-Baptiste GREUZE

Le peintre Jean-Baptiste GREUZE

(Tournus 1725- Paris 1805)

Jean-Baptiste GREUZE est actuellement à l'honneur dans une exposition au Petit Palais à Paris intitulée « *l'enfance en lumière* ».

On peut y voir de nombreux portraits d'enfants et de jeunes filles qui ont fait sa renommée, ainsi que des « têtes d'expression » et des scènes d'intérieurs campagnards de type « peinture morale », qui nous parlent moins actuellement, où le patriarche est le personnage central (Le fils puni, le fils ingrat, le paralytique entouré de ses enfants, l'Accordée du village qui scelle un contrat de mariage etc...).



« la cruche cassée »



« la galette des rois » (détail)

Plus plaisant et montrant l'importance de la vie familiale pour les enfants j'ai retenu « la galette des rois » et « la lecture de la Bible » sans doute inspiré du Protestantisme encore interdit de pratique.

En effet GREUZE, proche de DIDEROT et des idées de Jean-Jacques ROUSSEAU, traduisait le besoin d'éducation des enfants, de l'allaitement maternel (l'envoi des enfants « en nourrice » était la norme) et montrait les violences faites aux jeunes filles. Le tableau du Louvre « la cruche cassée » était interprété à l'époque comme la perte de l'innocence (la virginité).

Ainsi GREUZE, célèbre de son temps, peut être considéré comme « un enfant des lumières » s'opposant aux peintres galants voire libertins (BOUCHER, FRAGONARD, WATTEAU) et aux peintres plus proches de la cour (QUENTIN DE LA TOUR, NATTIER, Mme VIGEE LE BRUN...) Il semble s'être plus inspiré de Jean Siméon CHARDIN et des maitres Hollandais du 17^{ème} siècle.



« la lecture de la Bible »

→ Annonces et recrutement sur le département

➤ Accueil des professionnels de santé

Haute-Loire Attractivité

1, place Monseigneur de Galard - Le Puy en Velay

04 71 07 41 65 - contact@myhauteloire.fr

Autres contacts :

Zone Centrale Velay + Nord et Sud du Département :

Mme Laetitia VENOSINO - 06 16 98 24 72 - Welcome doc en Velay (welcomedoc.fr)

sante.velay@gmail.com

Zone Est Pays de la jeune Loire :

Mme Cécile LEGAT - 04 71 66 29 05 - c.legat@pays-jeuneloire.fr

Zone Ouest Pays de Lafayette :

M. Frédéric LABESA (PETR du Pays de Lafayette) - 06 83 43 42 37 - sante@petrpaysdelafayette.fr

➤ Nouveauté : La maison des remplaçants :

- **La CPTS le Velay Sud (LE PUY EN VELAY)** va gérer « un espace privatif au cœur d'un logement partagé » : il s'agit de **logement pour un étudiant en santé, un interne ou un remplaçant** lors de sa mission sur le territoire de la CPTS. Prix modique.

Contact : **07 44 44 64 81**

- **La CPTS du Brivadois (BRIOUDE) : La Maison des Remplaçants** est un logement innovant destiné à accueillir les internes, étudiants en santé et remplaçants, répondant ainsi aux besoins essentiels de ces professionnels en mobilité. Ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien à l'organisation des soins dans notre territoire, tout en améliorant les conditions de travail et de logement de nos jeunes praticiens.

Contact : **06 40 09 66 76** - mail contact@cpts-du-brivadois.fr.

➤ Annonces sur le PUY et la Haute-Loire

- **Centre Hospitalier Sainte-Marie** recrute médecins généralistes, médecins psychiatres & pédopsychiatres.
Contact : Dr Sylvie HADDOUCHE présidente de la CME - 04 71 07 55 55
- **La MDPH** (maison départementale des personnes handicapées) recrute Médecins Généralistes ou autres spécialités.
Contact M. F. LIONNET Directeur - 04 71 07 21 83
- **L'AIST43 (médecine du travail)** recrute médecins spécialistes en santé au travail ou spécialiste en médecine générale (formation prise en charge).
Contact : Véronique GERSTER - 04 71 05 51 10 - 07 66 74 09 59
- **Centre de soins médicaux et de réadaptions JALAVOUX (43000 AIGUILHE)**
Cherche médecin généraliste - Temps de travail négociable.
Contact : Dr Caroline FIZE-GRAS - 06 71 55 11 77 - docteurcgras@assr-stjoseph.fr

- **L'ASEA 43** recrute un médecin pour son pôle handicap Adulte SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé) en CDI 0,10 etp à partir du 01/09/2025.
Contact : Fanny ALBARET - f.albaret@asea43.org
- **SSR Polyvalent du Monastier sur Gazeille** (60 lits – Equipe médicale dynamique - Programme d'Education thérapeutique dans la prise en charge de l'obésité - flyer sur demande) - Recherche 2 médecins salariés 0,80 etp.
Contact : Dr Romain NICOLAS 07 86 71 72 94 – medecin.ssr@hdm43.fr
- **Mairie de Loudes** cherche un médecin pour compléter l'offre de soins.
Contact : M^{me} ARCHER 06 47 93 91 06
- **Mairie d'Espaly** recherche un médecin généraliste temps plein ou temps partiel pour compléter l'offre de soins. Cabinet médical aménagé, parking, facilité d'installation.
Contact : M^{me} MOSNIER - 06 72 80 53 98 - christiane.roure@gmail.com
- **Mairie de Bains** recherche un médecin supplémentaire pour renforcer l'offre de soins.
Contact : M^{me} Marie-Françoise FAVIER – 06 19 87 36 67 - mairie-bains@wanadoo.fr
- **Mairie de Costaros et le Centre de Soins** recherchent médecins généralistes pour exercice libéral ou salarié pour compléter l'offre de soins
Contact : M^{me} MENUT infirmière - 06 84 82 90 59
Dr Vanessa POIRIER Pharmacienne - 06 87 18 17 66 pharmaciepoirier@orange.fr
- **Mairie de Laussonne** recherche médecins généralistes pour exercice libéral.
Contact : 04 71 05 11 74 - mairie.laussonne@orange.fr
- **GEM Autisme 43 - groupe d'entraide mutuelle - Les PEP43**
Contact : M. Francis LIMANDAS - 06 24 69 69 16 - coordinateur.gem@pep43.org ou gem.autisme43@gmail.com
- **Mairie de Rosières** recherche médecin pour sa maison de santé pour compléter l'offre de soins.
Contact : M. BARDEL - 04 71 57 40 59 - frederic.bardel@ville-rosieres.fr
- **Mairie de Beaulieu** recherche médecin généraliste pour exercice libéral et Ehpad
Contact : Yves COLOMB – Maire – 04 71 08 53 60 - mairie@beaulieu43.fr
- **Mairie de Landos** recherche médecin généraliste libéraux ou salariés - 2 sites possibles d'exercice - **Dispositif GIPS 43**
Contact : M. J-L REYNAUD – 04 71 08 20 19
- **Mairie de Solognot-sur-Loire** recherche un médecin (MSP en cours d'aménagement)
Contact : Dr Nelly VERCHERE – 06 87 21 17 61 - nellyverchere@gmail.com
- **Mairies de Saugues et Siaugues** s'unissent pour recruter un ou plusieurs médecins généralistes (Maison de santé) - **Dispositif GIPS 43**.
Contact : 04 71 74 21 42 ou 04 71 77 71 - sybilchabanon@gmail.com
- **L'Adapei 43** recherche pour son IME de Bergoide (bassin du Brivadois), un médecin psychiatre ou pédopsychiatre pour la rentrée scolaire 2025 - 2 demi-journées par mois –
Contact : administratifsiege@adapei43.org

- **Addictions France (ex ANPAA)** recrute pour ses établissements CSAPA un Médecin Généraliste de Haute-Loire (poste basé au Puy en Velay) un médecin Généraliste addictologue ou un médecin Psychiatre
Contact : Mme Mélanie CUOQ - 07 86 02 26 72 - melanie.cuoq@addictions-france.org
- **L'AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers)**
Recrutement bénévole au sein de l'équipe médicale d'AAIP.
L'association s'engage depuis 2007 dans l'aide médicale d'urgence et les soins aux populations vulnérables lors des catastrophes naturelles ou industrielles. Notamment il y a eu les interventions en Turquie, au Népal et Haïti. Basée dans la Drôme, l'Ardèche et la Haute-Loire.
L'engagement est bénévole.
Contact : 2aip@orange.fr - 06 33 06 01 01 - 06 09 89 95 08 - 06 61 15 79 79
- **Mairie de Vals-près-le-Puy « Pôle santé »** en cours de réalisation, recherche Médecins Généralistes pour **compléter** son équipe, **zone ZRR**. Ouverture prévue dernier trimestre 2025.
Contact : Myriam LIAUTAUD - myriam.liautaud@valspreslepuy.fr - 06 23 32 70 26
- **L'Association ISBA Santé Prévention** recherche un Médecins de Prévention pour interventions principalement au Puy en Velay (déplacements possibles à Brioude et Yssingeaux).
Contact : Sarah LESUR – recrutement@isbasante.com - 06 86 16 17 70
- **Le GIPS Ma Région Ma Santé Auvergne Rhône-Alpes** recrute des médecins salariés et des secrétaires médicales pour les secteurs de Landos et de Saugues.
Contact : Mme Aline MOLARD : 06 73 00 34 11 – gipsante@auvergnerhonealpes.fr
- **Offre d'emploi**, médecin coordonnateur : temps partagé 100% - 5 ehpad du territoire Mézenc/Mégal.
Contact : M. HERDT Directeur Ehpad résidence « La Tortue » - Saint-Julien Chapeuil - directeur43260@hotmail.com – 04 71 08 71 69
- **HAD Lozère (48)** recherche un Médecin expérience hospitalière (médecine interne, gériatrie, urgences + éventuellement soins palliatifs).
Contact : Stéphanie RAMOS – stephanie.ramos@appelmedicalsearch.com – 04 66 58 25 19

→ **Les Mouvements du Tableau**

Du 1^{er} juillet 2025 au 17 décembre 2025

Nouveaux inscrits :

- Première Inscription du **Dr Julien NONY**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 19/12/2024 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenus le 02/11/2021 (Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand). Il est installé en collaboration médicale avec le Dr Pierre-Yves BARD à la Chaise-Dieu et Il est recruté au sein du service de pédiatrie du CHER au Puy en Velay 2 demi-journées par semaine.
- Inscription du **Dr Rémi CHAMBRON**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 02/11/2023 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 06/09/2023 à la faculté de médecine de Saint-Etienne. Il va effectuer une activité libérale de remplacements dans notre département avant installation. Il est transféré depuis le département de la Loire.
- Inscription de Madame le **Dr Lydie ATGER**. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 06/10/2022 (Faculté de médecine de Clermont-Ferrand) et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 02/11/2021 (Faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Elle va exercer en qualité de Médecin salarié au sein de la Médecine Scolaire de Haute Loire. Elle est transférée depuis le département de la Lozère.
- Première inscription du **Dr Sofyène AL JAMALY**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de de Docteur en Médecine (06/11/2025) et d'un DES de **Médecine Générale** (02/11/2023), obtenus à la Faculté de Clermont-Ferrand. Il effectue des remplacements.
- Inscription du **Dr Michel JUGE**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine, et d'une spécialité en **Médecine Générale**, obtenue par voie de Commission de qualification (CDOM42) le 10/07/2007. Il est transféré depuis le département de la Loire. Il est retraité actif. Il exerce à la Clinique du Haut-Lignon au Chambon-sur-Lignon depuis le 15/09/2025.
- Première inscription du **Dr Paul Emile CHENE**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 2 mai 2024 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 05 mai 2025 (faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Il effectue des remplacements avant installation libérale.
- Première inscription du **Dr Vincent ALLAGUY-SALACHY**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 12 décembre 2025 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu 05 mai 2025 (faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Il exerce au sein du cabinet de groupe de Coubon comme assistant du Dr Teyssonneyre avant installation et il projette un temps partiel à l'hôpital en soins palliatifs.
- Première Inscription de **Mme le Docteur Florentine BARREAU**. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 17/04/2025 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 02/11/2023 (faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Elle va effectuer une activité libérale de remplacements.
- Inscription de **Mme le Dr Catalina FILIP**. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 24/11/2016 à la faculté de médecine de Iasi (Roumanie) et d'un DES de **Chirurgie vasculaire** obtenu le 27/12/2022 à la faculté de médecine de Bucarest (Roumanie). Elle est recrutée au sein de pôle chirurgie du CHER à compter du 01/09/2025. Transférée depuis le département du Puy-de-Dôme.

- Première inscription du **Dr Nicolas LEMONNIER**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine, obtenu le 10/04/2025 à la faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 01/11/2024 (faculté de Clermont-Ferrand). Il va effectuer des remplacements dans le département.
- Inscription du **Dr Kélian PRUDENT**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine obtenu le 07/10/2022 et d'un DES en **Anesthésie Réanimation** obtenu le 02/11/2023 (Faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Il est transféré depuis le département de la Martinique. Il va exercer au sein de la clinique Bonsecours.
- Première inscription du **Dr Maxime PALMIER**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine obtenu le 31/10/2023 (Faculté de médecine de Clermont-Ferrand) et d'un DES de **chirurgie Orthopédique et Traumatologique** obtenu le 03/11/2025 (Faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Il est recruté au sein du CH de Brioude comme assistant spécialiste des hôpitaux.
- Première inscription du **Dr Yann RABEYRIN**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine et d'un DES de **Médecine Générale** obtenus le 21/10/2025 à la faculté de médecine de Saint-Etienne Il projette une installation à Aurec-sur-Loire, en mars 2026, en association.
- Première inscription du **Dr Alexandre FLANDIN**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine et d'un DES de **Médecine Générale** obtenus le 02/09/2025 à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand. Il envisage une possible installation à Solignac/Loire. Il effectue actuellement des remplacements.
- Première inscription de Mme le **Dr Alice LANGLET**. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine obtenu le 10/09/2025 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 25/04/2024 (faculté de médecine de la Réunion). Elle effectue des remplacements sur le secteur de l'Emblaves avant installation.
- Première inscription du **Dr Julien MOUNIR**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine obtenu le 18/06/2025 et d'un DES de **Médecine Générale** obtenu le 17/10/2024 (Faculté de médecine de Grenoble). Il effectue des remplacements salariés au sein du CHER du Puy-en-Velay au service des Urgences.
- Première inscription du **Dr Vincent De OLIVEIRA**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine et d'un DES de **Médecine Générale** obtenus 02/10/2025 (Faculté de médecine de Clermont-Ferrand). Il s'est installé tout récemment à Aiguilhe au sein de « la MSP du Rocher ».
- Inscription de **Mme le Dr Benedicte DEFONTAINE**. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine obtenu en 1993 et d'un DES de **Neurologie** (1993) (Faculté de médecine de Paris). Elle s'installe en exercice libéral à Saint-Bonnet-le-Froid (3 jours par semaine) et à l'hôpital de Moze à Saint-Agrève (07), 3 jours par mois. Transférée depuis « la ville de Paris ».
- Inscription du **Dr William THEAUX-NEIRYNCK**. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine générale en date du 31/05/1975 à la Faculté de Médecine de Paris, ainsi que d'un CES de **Psychiatrie** obtenu le 12/02/1979 (Faculté de Médecine de Paris). Il est aussi qualifié en Médecine Générale (qualification prononcée par le CD de la ville de Paris le 31/05/1975). Il est retraité sans activité. Il est transféré depuis le département de la Dordogne (24).
- Inscription de **Mme le Dr Fanny ROCHE**. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine (2012) et d'un DES de **Médecine Générale** obtenus le 11/04/2013 (faculté de médecine de Strasbourg -Bas Rhin). Titulaire d'un DESC groupe 1 de **médecine de la douleur et médecine palliative** (01/05/2014 - Faculté de médecine de Strasbourg). Elle est recrutée au sein du CHER au Puy-en-Velay (service de soins palliatifs). Elle est transférée depuis le département de la Loire.

Inscription-modification de SEL/SELARL (Article R.4113-9 du CSP) Enregistrement de SISA (décret N°2023 du 18 juillet 2023)

Projets de statuts constitutifs de la Société « **SISA MSP Brives-Charensac** ». Les Médecins intégrés dans la « **MSP des Rives de Loire** » sont le : Dr Floriane Derosier (Présidente), Dr Aline Mougin (trésorière), Dr Héloïse Boissier (secrétaire), Dr Laurène Tack (vice-secrétaire), Pauline Couriol (IDE. Vice-présidente), Lucie Deldon (IDE. Vice-trésorière).

Projets de statuts constitutifs de la Société « **SISA d'Aiguilhe** » et de la « **MSP du ROCHER** ». Médecins concernés : Dr Claire Boyer (MG), Dr Emilie Minier-Allirand (MG), Dr Marie Cerisier (MG) + 5 infirmières, 3 kinésithérapeutes, 3 Pharmaciennes.

Transformation de la **SELARL « Pôle Vision »** rue de Craponne au PUY en **SELAS « Pôle Vision »**. Siège social : 8 rue de Craponne au Puy en Velay. Lieux d'exercices : 8 rue de Craponne au Puy en Velay, clinique Bon Secours av. Maréchal Foch au Puy en Velay, CH de Mende av. du 8 mai 1945 à Mende, Clinique du Gévaudan 48100 Marvejols, CH de Brioude rue Michel de l'Hospital à Brioude.

Inscription de la « **SELARL DR BRAU** ». Siège social : Pôle Santé Intermodal 45 av. Charles Dupuy Le Puy en Velay - Exercice de Médecin Psychiatre Dr Aurélien BRAU.

Mise à jour des statuts de la **SELAS Groupe d'Imagerie Médicale** (Société de radiologues). Siège social : 2 rue Henri Dunant au Puy en Velay. Lieux d'exercice : Clinique Bon Secours au Puy en Velay, Hôpital de Moze à Saint Agrève (07), impasse du Dr Cour à Brioude, impasse du Pont Tordu à Aiguilhe, Hôpital de Langogne 48300 Langogne, Centre Hospitalier Jacques Barrot 20 avenue de la Marne à Yssingaux.

Inscription de la « **SELARL DOCTEUR CLEMENCE NAYME** ». Siège social : 8 rue de la Laboureyre 43600 les Villettes – Exercice de « Médecin Généraliste ».

Installation Libérale - Changement d'Adresse Modification du Mode d'Exercice - Exercice en Sites Multiples Qualification validée par la commission nationale

- Mme le **Dr Alice FRATINI** a ouvert son activité libérale de MG à compter du 22/09/2025 à Brives-Charensac, en association avec les Dr Aline MOUGIN, Héloïse BOISSIER, Laurène TACK et Florianne DEROSIER (MSP des Rives de la Loire).
- Mme le **Dr Chloé de BARBANSON** a débuté son activité libérale à POLIGNAC en association avec les Dr DESSIMOND, GADAT et REVERDIT, le 01/09/2025.
- Mme le **Dr Anne PINOT-MONANGE** a ouvert une activité libérale en gynécologie-obstétrique au pôle santé intermodal avenue Charles Dupuy au Puy, le 15/09/25. Elle garde une activité hospitalière en chirurgie.
- Mme le **Dr Magali JADEAU** a ouvert une activité en médecine esthétique le 15/09/2025, au Pôle Santé - 253, rue E. Mauras - 43260 Julien-Chapteuil. Secteur non conventionné.
- Mme le **Dr Chantal RENOUX** (MG) exerce à présent au sein du Pôle Santé Intermodal, 45 avenue Charles Dupuy au Puy-en-Velay, à compter du 1^{er} août 2025.
- Ouverture d'activité salariée du **Dr Gilbert ANDRE** à Yssingaux « consultation sommeil » début 2026.
- Arrêt d'activité libérale du **Dr Carine FOURNY** pédopsychiatre à la date du 01/07/2025. Elle exercera comme salariée à 100% à l'hôpital Sainte Marie au Puy.

- Arrêt de l'activité du **Dr Charlotte CARETTE** au CMPP de Monistrol/Loire au 25/08/2022.
- Changement d'adresse : Le **Dr CASTAGNE** rhumatologue se déplace à Brives-Charensac MSP des rives de la Loire impasse Henri Vinay.
- Arrêt de l'activité Salariée à Costaros de Mme le **Dr Brigitte FALAISE** (MG). Elle conserve une activité à l'Hôpital Sainte Marie au Puy et à Brioude.
- Arrêt d'activité libérale du **Dr Julie DEAT** (MG à Brioude) elle va exercer comme médecin salariée au centre d'Oussoulx à partir du mois de janvier 2026.
- Qualification en Psychiatrie, orientation psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent obtenue par Mme le **Dr Anne-Gabrielle KAEPELIN** (octobre 2025) Elle exerce à l'hôpital Sainte Marie Le Puy.
- **Mme le Dr Eléa PONSIN-VACHEZ** (Gynécologue-obstétricienne) ouvre une activité libérale à la clinique Bon Secours à compter du mois de février 2026. (Arrêt de son activité hospitalière)
- Arrêt de l'activité libérale du **Dr Elise NERVE**, Médecin Généraliste à Beaulieu à compter du 01/01/2026.
- Transfert d'activité du **Dr Xavier POBLE** (CMSI au Puy) à AUREC sur LOIRE. Il s'agira de l'organisation d'une consultation de médecine générale de « *dépistage et prise en charge des pathologies cutanées* », en lien avec le Dr ROUCHOUZE (dermatologue) et le service de Dermatologie du CHU Nord de St-Etienne, avec appareils de dépistage de dernière génération (type Body mapping).
- Arrêt de la collaboration de Mme le **Dr Marine PARMENTIER**, Médecin Généraliste, avec le Dr Aurélie FOULTIER au Puy, à dater du 31/12/2025. Poursuit une activité de remplaçante libérale et une activité de médecin salarié au Centre Hospitalier Emile ROUX – Service gestion de la douleur.

Transferts

- Le **Dr Stéphane LILLE**, Pédiatre, est parti exercer à Monaco (Hôpital Princesse Grâce) à partir du 01/04/2025. Inscription sur la liste spéciale. (Médecins exerçant à l'étranger).
- Le **Dr Julian CREVITS**, Médecin Généraliste remplaçant, transfert pour le département de l'Aisne (02).
- Le **Dr Louis ALNAJJAR**, Chirurgien Thoracique et Vasculaire, transfert pour le département de l'Essonne (91)
- Le **Dr Delphine BLANCON**, dermatologue, transfert pour le département du Puy-de-Dôme.
- Le **Dr Elisabete SECO**, Psychiatre, repartie exercer au Portugal. Inscription sur la liste spéciale. (Médecins exerçant à l'étranger).
- Le **Dr Julie BRETON**, médecine d'urgence CHER, quitte le département pour le 05 (Hautes-Alpes).

Départs à la retraite

- **Dr Yehya FAYAD** Anesthésiste Réanimateur - Retraite libérale au 1^{er} juillet 2025
- **Dr Jean-Luc DELPOUX** MG au Puy au 1^{er} octobre 2025.
- **Dr Pierre DUCARRE** MG au Chambon sur Lignon 1^{er} octobre 2025.
- **Dr Jean-Louis FALCON** Radiologue au 1^{er} Octobre 2025
- **Dr Frédéric BUREL** Chirurgien Vasculaire au 1^{er} octobre 2025.

† In Memoriam

Notre consœur le Dr **Dominique DEAT** nous a quitté à 68 ans. Elle était diplômée de la faculté de Clermont-Ferrand, spécialiste en Médecine Générale. Elle a exercé en tant que médecin généraliste pour des remplacements réguliers puis au sein du cabinet Montlaizon à Brioude jusqu'en 2020.

Elle est décédée brutalement le 26/10/2025. Notre conseil fait part de notre amitié et de notre soutien à notre consœur, sa fille, Julie et à tous ses proches.



Décès du Dr **Bernard GARBHI** ophtalmologiste à l'âge de 73 ans. Il était inscrit dans le département du TARN mais exerçait une partie de son activité au sein du cabinet pôle Vision au Puy en Velay. Il était bien connu et apprécié des plus anciens.

Décès de **Mme le Dr Simonne FAYETON** à l'aube de ses 91ans. Elle était née à Neuilly sur Seine et avait obtenu son diplôme de Docteur en Médecine en 1960 à la faculté de médecine de Paris.

Soeur Dominicaine elle avait été inscrite dans le département de la Seine en 1964 et 1965. Après un exercice aux cités d'urgence à Toulouse elle part en mission médicale au Rwanda de 1967 à 1969.

Par la suite elle avait été inscrite dans le département du Rhône en 1970 comme remplaçante.

Inscrite au tableau du conseil départemental de la Haute-Loire en 1971. Elle s'installe au Puy en Velay, Rue des Farges, puis à Vals-Près-le-Puy et enfin en 1980 à Brives-Charensac. Elle exerçait en homéopathie exclusive. Après 60 ans d'exercice, elle décède le 2 janvier 2026.



Le Dr **Marc TALLIGAULT**, notre sympathique confrère est décédé le 8 janvier 2026, à l'issue d'un long combat avec la maladie. Né à Casablanca (Maroc) en 1958, il avait suivi ses études de médecine à Nice et puis à Clermont-Ferrand.

Il a travaillé de nombreuses années au CH Sainte-Marie d'abord comme interne de médecine générale puis comme généraliste au sein de l'hôpital et à la MAS de Saint Paulien.

Il avait ouvert son cabinet de médecine Générale place du Breuil au Puy en 1990. Il succédait au Dr Bernard JAY et au Dr POMMAREL. C'était un bon médecin à l'écoute de ses patients avec beaucoup d'empathie. Il a dû affronter des pathologies lourdes pour lui-même et son épouse décédée en 2024. Notre conseil fait part de notre amitié et de notre soutien à ses enfants et à tous ses proches.

NUMEROS D'URGENCE

A CONSERVER

Violences faites aux femmes :	3919
CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :	04 71 09 49 49
Protection de l'enfance (CASED) :	043 119
SOS Radicalisation (N° Vert) :	0800 00 56 96
<i>« Signaler ce n'est pas de la délation, c'est sauver un jeune »</i>	
SOS Agression :	17
Prévention du suicide :	3114
Unité Médico-Judiciaire (CHER) :	04 71 04 37 64
Centre de Vaccination Internationale (CHER) :	04 71 04 35 82
Prise en charge de l'obésité (CHER) :	04 71 04 34 40
« L'ENTRAIDE » Aide aux professionnels de santé en difficulté :	
- ASRA-réseau Auvergne -Rhône Alpes :	08 05 62 01 33
- CNOM- réseau national :	08 00 28 80 38
L'équipe mobile alternative à l'Hospitalisation en psychiatrie (EMAH)	04 71 05 55 56
Ou alors en dehors des horaires 9h-18h30 contacter l'UAO	
UAO : unité d'accueil et d'orientation	04 71 07 56 40
L'équipe mobile autisme enfants et adultes (EMAEA) :	07 72 35 22 01
Pôle psychiatrie personne âgée (PPA) :	04 71 07 55 43
ETHIQUE 43 :	07 66 86 75 97
ARAMIS prévention du suicide :	04 73 35 53 60
ALLO ECOUTE ADO :	06 12 20 34 71
ALLO ECOUTE PARENTS :	06 01 18 40 36

CDOM 43 : 04 71 09 08 82

cd.43@ordre.medecin.fr

<http://www.conseil43.ordre.medecin.fr/>